

Thème #1

Document préparatoire

**Quelles solutions apporter aux
espaces publics à Forest pour
faire face aux changements
climatiques qui nous impactent
tous de manière différente ?**

dreamocracy

FOREST
VORST

Conseil Citoyen
Burgerraad

Table des matières

1. Pourquoi les changements climatiques sont-ils importants pour Forest ?

Les changements climatiques sont là p.3

Les impacts des changements climatiques sont déjà visibles à Forest p.3

Témoignages p.5

2. Que peut-on modifier dans les espaces publics pour faire face à ces changements ?

Pour lutter contre la chaleur en ville p.7

Témoignage - Yves Smidts, Directeur, service travaux publics p.8

Pour prévenir les inondations p.10

Témoignage - Magali da Cruz, Gestionnaire du projet 'Eau' p.11

Pour lutter contre les impacts sur la santé p.13

Témoignage - Anaïs Destrée, Cellule revitalisation des quartiers p.14

Témoignage - Marc Delisse, espaces verts p.15

Témoignages - Catherine Debucquois, Plan Climat et Roxane Van Ginneken, Paysagiste p.16

3. Compléments pour s'inspirer p.17

4. Quelles sont les compétences de la Commune face à ces enjeux ? p.18

1. Pourquoi les changements climatiques sont-ils importants pour Forest ?

Les changements climatiques sont là

Vous le savez : nous, humains, produisons par nos activités des gaz qui réchauffent l'atmosphère du globe. Le résultat, ce sont des températures qui montent, déjà de plus d'1° Celsius, et peut-être jusqu'à 3°C ou 5°C d'ici la fin du siècle si nous ne faisons rien.

Le dernier rapport du Groupe Intergouvernemental des Experts du Climat réuni par les Nations unies (le GIEC), publié fin août, l'affirme clairement :

"Il est incontestable que les activités humaines sont à l'origine du changement climatique, rendant les événements climatiques extrêmes, notamment les vagues de chaleur, les fortes précipitations et les sécheresses, plus fréquents et plus graves."

(Le rapport complet est disponible ici
<https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/#outreach>)

Les impacts des changements climatiques sont déjà visibles à Forest

Ce dérèglement entraîne des changements multiples dans le climat, avec des conséquences parfois dramatiques, comme on l'a constaté l'été passé et les années précédentes : inondations catastrophiques en Belgique, Allemagne, et ailleurs, incendies gigantesques et ravageurs, canicules...

Avec le réchauffement du climat, de plus en plus de personnes seront affectées par :

- **Les épisodes de forte chaleur**

Ils vont devenir plus fréquents. Dans une ville, avec peu d'ombre, de végétal et d'espaces de fraîcheur, la température monte (30-40°C), l'air devient très vite irrespirable. En effet, le béton, le bitume, les briques retiennent la chaleur et la restituent la nuit, ajoutant plusieurs degrés à la température ambiante. Se créent ainsi des "îlots de chaleur".

- **Les inondations**

Elles touchent particulièrement notre territoire et ses habitants, notamment en bas de ville, en raison de la différence d'altitude entre le haut et le bas de Forest et du fait des matières qui imperméabilisent le sol (béton, bitume) et empêchent l'eau de s'infiltrer naturellement. Et les égouts débordent car ils recueillent toute l'eau de pluie qui partait autrefois dans la Senne.

- **Les épidémies et autres conséquences négatives pour la santé**

Elles sont favorisées par ces bouleversements : de nouvelles espèces de moustiques se diffusent, les personnes vulnérables (asthmatiques, âgées...) sont encore plus fragilisées par les fortes chaleurs, et celles qui ont des problèmes respiratoires souffrent, les phénomènes d'allergies sont renforcés...



Témoignages

Magali da Cruz

Gestionnaire du projet "eau"

"Les catastrophes naturelles, les événements extrêmes auxquels on va devoir faire face de plus en plus, donc les inondations, mais aussi les sécheresses, cela touche tout le monde."

Yves Smidts

Directeur, travaux publics

"La gestion de l'eau pluviale est primordiale du fait des effets dévastateurs qui ne font que s'amplifier."

Marc Delisse

Entretien des espaces verts

"Le défi pour les espaces verts, c'est le choix des espèces végétales, certains arbres commencent à souffrir du changement climatique, notamment le hêtre. On nous explique que dans pas longtemps on aura le climat du sud de la Loire..."

Judith Charlier

Responsable du service développement durable

"Notre mission est de soutenir les citoyens qui rêvent de déminéraliser et végétaliser la ville : plantes au pied des arbres, faire sauter un bout de trottoir, installer une plante grimpante, un compost de quartier, un potager collectif..."

Anaïs Destrée

Coordinatrice, cellule revitalisation

"La priorité c'est vraiment d'améliorer le cadre de vie des habitants, les structures de proximité, l'espace public. (...) Un contrat de quartier comprend un important volet participatif."

Catherine Debucquois

Coordinatrice, Plan Climat

"Pour le moment, les effets du changement climatique sont inégaux, à travers la planète, ou à travers une même commune. Forest n'échappe pas à ce constat, et la préoccupation de Forest dans sa lutte contre le changement climatique est de réduire ces inégalités."



**Les îlots de chaleur, c'est 3
à 5 degrés de plus l'été**

2. Que peut-on modifier dans les espaces publics pour faire face à ces changements ?

Dans le Conseil Citoyen Forestois, vous avez la parole pour expliquer ce dont les Forestois.es ont besoin dans les espaces publics pour faire face aux défis liés aux changements climatiques et rendre la ville la plus agréable possible, à votre image. Nous pouvons modifier l'aménagement des espaces en ville pour lutter contre les effets et éviter qu'ils ne s'aggravent, notamment autour des mesures suivantes.

Pour lutter contre la chaleur en ville, on peut...

- **Donner plus de place aux plantes**
Arbres dans les rues, parcs, murs et toits végétalisés... On appelle cela la "verdurisation". Et on appelle la couverture végétale sur le territoire une "canopée". Il faut trouver de la place et des moyens pour la créer... et l'entretenir.
- **Protéger les espaces verts existants et en créer de nouveaux**
C'est une priorité, mais acheter les terrains puis entretenir les parcs coûte cher.
- **Modifier les bâtiments**
On les isole thermiquement. On peut aussi les rendre plus clairs pour mieux réfléchir la chaleur du soleil. On évite ainsi l'installation de nouveaux climatiseurs qui refroidissent l'intérieur mais dégagent de la chaleur dans les rues... Les primes à la rénovation peuvent inciter les propriétaires à faire les bons choix. Des formations, des kits et un accompagnement de proximité à destination des habitants peuvent les aider à utiliser correctement les appareils de leur logement, et à réduire leur consommation d'énergie.
- **Arroser les rues**
Cela se pratique en dernier recours pour rafraîchir la ville, mais avec l'eau potable utilisée couramment, ça coûte cher et gâche une ressource précieuse. La Commune installe des citernes de récupération des eaux de pluie pour arroser les jardins, les rues, pour nettoyer les camions...

Cette liste n'est pas exhaustive. Que pensez-vous que nous devons faire en priorité dans l'espace forestois ? Que pourrions-nous envisager d'autre ?

Témoignage – Yves Smidts

Chef du département des travaux publics

La commune peut-elle racheter des terrains pour les transformer en parcs ?

C'est possible, mais le coût du bâti est exorbitant. On peut créer de nouveaux espaces verts en dédensifiant à certains endroits. C'est l'idéal, mais c'est financièrement difficilement supportable pour une commune. Acheter un terrain en ville aujourd'hui s'achète au prix du terrain bâtissable, donc en fonction des mètres carrés qu'on peut y construire. C'est différent si on peut construire 2 ou 5 étages. Comptez minimum 1000 à 1500 euros du mètre carré bâtissable.

Or, un budget communal est limité. Comme la région ne finance que très peu ce type d'achat, on ne peut financer de tels achats qu'en fond propre, donc avec l'argent des administrés.. Et puis c'est compliqué du fait qu'il faut avoir l'argent au moment de l'achat, donc il faut anticiper, prévoir le budget, faire passer au collègue, puis au conseil... la procédure prend 6 à 8 mois, alors qu'il faut en principe faire une offre dans la semaine.

Et n'oubliez pas qu'en créant des parcs, on augmente les charge de la commune, parce qu'il faut les entretenir, ça génère des charges supplémentaires.

Avez-vous des projets de ce type en cours ?

Il y a le terrain des anciennes brasseries Wielemans, racheté sous notre impulsion par la Région pour limiter la disparition du "marais Wiels" et éviter les constructions denses entre le BRASS et le Wiels. On n'empêchera pas totalement de construire, mais on pourra réduire par rapport à ce que le promoteur privé voulait. Il y a aussi le Terrain où on a installé une pépinière. Nous nous efforçons actuellement d'éviter que la région l'utilise comme dépôt de matériaux.

Quand on discute d'un projet d'urbanisme sur un terrain, une des conditions essentielles, c'est l'amélioration de l'intérieur d'îlots, pour dédensifier au maximum, Et nous mettons cette condition que 'on impose dans nos discussions avec les promoteurs privés en pratique dans nos projets : Par exemple sur le site d'Axima, nous avons un projet de réaffectation à 5-6 ans avec une grosse démolition à l'intérieur du bâti. Donc parfois on ne crée pas de nouveau parc, mais on crée des jardins.

L'entretien des espaces verts coûte donc cher aussi ?

Les espaces verts augmentent, mais on garde la même équipe pour les entretenir depuis une dizaine d'années. Pourtant, on leur demande beaucoup plus : entretien des jardins de pluie, travaux en voirie, micro espaces verts, interventions dans les écoles où on fait beaucoup de verdurisation, et avec l'interdiction des herbicides, on a doublé la charge de certains services, ce n'est pas évident de tout faire à la main."



**Forest, c'est 80 mètres
de dénivelé**



Pour prévenir les inondations, on peut...

- **Laisser l'eau s'infiltrer naturellement**

Il s'agit de rendre les sols plus "perméables", pour laisser l'eau de pluie entrer dans le sol plutôt que d'aller dans les égouts qui sinon débordent, avec des dégâts très désagréables. Découvrir les sols, c'est aussi permettre leur aération grâce au lombric.

La Commune a adopté en 2009 un règlement qui impose des règles d'urbanisme plus fortes que celles de la Région pour exiger des projets immobiliers qu'ils intègrent mieux le risque d'inondation et prennent des mesures préventives. Si on construit sur une parcelle, elle devient imperméable et c'est la responsabilité du constructeur de trouver des solutions pour l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

La végétalisation aide l'eau non seulement à s'écouler, mais à s'évaporer : toitures vertes, mini- ou grands parcs... Lorsqu'une voirie est refaite, la Commune s'efforce d'enlever des surfaces imperméables et de végétaliser, comme actuellement Avenue Kersbeek. À terme, l'intention est de récupérer toutes les eaux pluviales et de les amener à la Senne. La végétalisation permet aussi de lutter contre les îlots de chaleur, cela favorise la biodiversité, et un autre confort de vie.

La Commune recherche actuellement les sources naturelles sur son territoire, nombreuses, autrefois visibles, mais aujourd'hui masquées par le bâti. Le but est de les valoriser (fontaines publiques, utilisation diverse suivant la qualité de l'eau qui sera déterminée...) et éviter ainsi qu'elles ne viennent grossir le débit d'eau des égouts.

- **Ralentir l'écoulement de l'eau**

La Région s'efforce de construire des bassins d'orage. Cela est très coûteux (à construire et entretenir), et cela prend du temps à concevoir, à construire. Et les infrastructures peuvent ne pas s'avérer suffisantes.

- **Récupérer l'eau de pluie**

On peut notamment la récupérer sur le toit des bâtiments dans des citernes pour utiliser dans les sanitaires, au jardin...

Cette liste n'est pas exhaustive. Que pensez-vous que nous devons faire en priorité dans l'espace forestois ? Que pourrions-nous envisager d'autre ?

Témoignage - Magali da Cruz

Gestionnaire du projet "eau"

"Le nœud du problème c'est que Bruxelles a un réseau d'égouts 'unitaire', c'est-à-dire que toutes les eaux vont sur la rue, alors qu'avant une grosse partie des pluies allait dans les sols, nourrissait les nappes phréatiques... Nous on essaie de rétablir autant que faire se peut le cycle naturel..."

"Les autorités régionales construisent des bassins d'orage, mais ce n'est pas la panacée, tout dispositif a une capacité donnée, si les pluies sont trop intenses et trop rapprochées, l'infrastructure ne peut plus suffire. Donc depuis quelques années on essaie de travailler sur des mesures complémentaires..."

'Attention, on ne peut pas toujours végétaliser.'

Il y a des contraintes. Par exemple, pour des raisons de sécurité routière, il faut préserver la vue sur un angle de rue. Les sous-sols sont aussi compliqués. Donc parfois on fait figure de rabat-joie face à des réalités incontournables."





Des espèces invasives arrivent en Belgique

Moustique tigre, frelon asiatique, chenille processionnaire...

Pour lutter contre les impacts sur la santé, on peut...

- **Ramener la nature en ville**
Ceci apporte de nombreux bénéfices : qualité de l'air, santé mentale, biodiversité...
- **Choisir les espèces de plantes en fonction de leur pouvoir allergisant**
Toutes les fleurs et autres plantations n'ont pas les mêmes effets sur ceux souffrant d'allergies au pollen par exemple : le noyer, le lilas, l'aubépine, l'érable ou encore le cerisier présentent peu ou même pas du tout de dangers pour les personnes sensibles au pollen. Encore faut-il accepter de changer nos attentes.
- **Prévoir des mesures favorisant le bien-être des habitants**
Fontaines publiques, brumisateurs, ombre... le bien-être mental est à cultiver dans l'espace public aussi. Avec l'opportunité de refaire des espaces publics des lieux d'activité publique, de rencontre, d'échange, d'action...

Cette liste n'est pas exhaustive. Que pensez-vous que nous devons faire en priorité dans l'espace forestois ? Que pourrions-nous envisager d'autre ?

Judith Charlier

Responsable du service développement durable

"Plein de demandes de verdurisation n'aboutissent pas parce qu'il y a les canalisations, les fils électriques, les câbles internet sous les trottoirs... Il ne suffit pas de rêver de faire un petit parc, la ville est remplie de réseaux. Quand on fait sauter du trottoir il faut vérifier ce qu'il y a en dessous. Ça nous est arrivé de tomber dans la cave de voisins !

Se pose aussi la question de la gestion à long-terme d'espaces plus grands vu que nos personnels travaillent surtout aux parcs et grands espaces verts. Donc il faut une gestion par les citoyens. Mais après une phase initiale d'engagement positive, certains se disent 'on paie des impôts, c'est à la commune de s'en occuper' (...).

'La vision de la gestion partagée de l'espace public n'est pas encore là.'

Beaucoup de citoyens rêvent de déminéraliser une partie de leur rue. Même si cela semble parfois prendre trop de temps, toutes ces demandes permettent de faire bouger les lignes. Par exemple, sur le quartier Wiels-sur-Senne, nous étudions la faisabilité de ces rêves, et il y a une enveloppe définie pour financer les possibles. S'il manque du budget, les citoyens voteront pour les projets qui leur plaisent le plus."

Témoignage – Anaïs Destrée

Cellule revitalisation des quartiers

Quelles sont vos domaines d'action ?

Nous gérons des programmes subsidiés liés aux contrats de quartier, pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Un "contrat de quartier durable", c'est un contrat entre les citoyens d'un quartier, la région et la commune, avec des gros budgets, entre 12 et 15 millions d'euros à dépenser dans un périmètre précis, dans un délai défini (50 mois pour exécuter les projets, 30 mois pour les chantiers).

En ce moment, 3 contrats sont en cours. Une partie porte sur des actions en soutien à des ASBL ou des habitants, par exemple pour des actions de végétalisation ou la cohésion sociale. Une autre partie – qu'on appelle "brique" – porte sur des investissements. Il s'agit de construire ou de rénover du logement social, des places pour la petite enfance (crèche...), de rénover l'espace public, de créer des infrastructures pour les citoyens des quartiers (maison de jeune, maison de quartier, parc Marconi).... Nous avons une vingtaine de personnes dans le service.

Face aux changements climatiques, quels sont les enjeux pour la Commune ?

On intègre dans chaque projet des actions pour réduire les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité. Quand on définit un contrat de quartier, on essaie de travailler de manière "durable" :

- D'abord on travaille sur la gestion de l'eau : séparation des réseaux bleus et gris, récupération sur la parcelle, identification des différentes sources forestoises...
- On travaille aussi sur les îlots de chaleur.
- Et à chaque fois qu'on rénove un espace, on travaille à la biodiversité.

Nous travaillons aussi au **projet "maillage récréatif"** : l'idée est de créer pour chaque Forestois à moins de 5mn de chez lui un espace récréatif (fresque, espaces ludiques, plaines de jeu...)... Mais on n'a pas des moyens infinis.

'Notre priorité c'est d'améliorer le cadre de vie des habitants, avec des structures de proximité, et en améliorant l'espace public.'

Des exemples ?

450 foyers en face du parc du Bempt seront bientôt ouverts en logements sociaux, notre objectif est de refaire les espaces publics en faisant un parc dans la ville. Ou encore le projet du marais, le terrain entre Wiels et Brass. On a réussi à convaincre la région de racheter, elle a construit du logement social, notre rôle était de nous efforcer de préserver le marais et de mettre d'accord les citoyens qui voulaient préserver le marais avec les contraintes imposées par la région en termes de logement, Bruxelles Environnement et les autres acteurs publics qui vont agir sur ces sites. On va aussi rénover l'Abbaye de Forest."



Interview – Marc Delisse

Assistant technique, espaces verts

Quels sont les enjeux, les défis pour les espaces verts ?

C'est le choix des espèces végétales, certains arbres commencent à souffrir du changement climatique, notamment le hêtre. Dans pas longtemps, il faudra trouver des variétés d'arbres qui résistent au changement climatique. On voit le hêtre dépérir un peu partout, notamment dans le parc Duden. On nous explique que dans pas longtemps on aura le climat du sud de la Loire, donc il faudra vérifier les variétés de ce côté-là de la France. Pour la voirie, on ne constate pas encore de souci.

Quels sont les impacts pour la Commune ?

Le fait qu'il faut arroser plus est un problème. Au niveau des plantations en voirie, il faut un suivi beaucoup plus constant de l'arrosage. Donc on a investi dans un citerne de 5000 litres d'eau de pluie. Ça nécessite beaucoup plus de travail, d'où l'importance du choix des espèces.

Quelles sont les priorités d'action en la matière de la Commune ?

C'est le choix des variétés. La politique récente c'était de planter des végétaux indigènes, mais le problème c'est qu'il va falloir prendre des espèces plus du sud de l'Europe, donc il va falloir plus de mixité. Ça n'est pas toujours facile de faire passer cette idée auprès d'une certaine tranche de la population. Il y a déjà pas mal de chercheurs qui travaillent là-dessus, c'est difficile de dire "on va aller vers cette variété", on tâtonne encore.

Quelles sont les attentes que les citoyens expriment ?

Il y a de tout. Certains veulent absolument ne plus travailler avec des plantes annuelles qui vont à la poubelle à la fin de l'année. Donc on essaie de travailler avec des plantes vivaces [plantes survivant d'une année à l'autre]. Mais sur la commune, il y a des voiries régionales et des voiries communales. Or, le niveau régional travaille avec des plantes annuelles, ça donne un aspect beaucoup plus coloré, et ils nous demandent de faire la même chose, donc ça crée une certaine concurrence.

Les habitants nous demandent d'entretenir, que ça soit "propre", mais chacun voit ça différemment : certains n'ont pas de problème avec les adventices (les "mauvaises herbes"), d'autres veulent que ça soit nettoyé. Il y a quelques années, on pulvérisait toute la commune avec des herbicides.

Aujourd'hui, on n'utilise plus d'herbicides. Donc on essaie avec des débroussailluses, à certains endroits on teste des plantes qui résistent mieux au pied des arbres, mais les chiens y font leurs déjections et certains y laissent leurs sacs poubelles... Aussi parmi les jardiniers, les mentalités changent.

Témoignage – Catherine Debucquois

Coordinatrice, Plan Climat

Qu'est-ce que le 'Plan Climat' de Forest ?

“Le changement climatique a des conséquences en chaîne. Tout le monde est affecté par l'une ou l'autre conséquence, mais certaines personnes sont plus impactées que d'autres. Pour le moment, les effets du changement climatique sont inégaux, à travers la planète, ou à travers une même commune. Forest n'échappe pas à ce constat, et la préoccupation de Forest dans sa lutte contre le changement climatique est de réduire ces inégalités, en rendant notre territoire plus résilient, afin qu'il soit un lieu de vie agréable pour chacun.e malgré les bouleversements extérieurs.

Concrètement, la commune de Forest s'est fixé comme objectif d'élaborer un plan climat à l'horizon 2030 d'ici fin 2022. Ce plan vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et à adapter le territoire aux conséquences du changement climatique. La volonté est que les actions du plan ne creusent pas davantage les inégalités sociales, mais incluent au contraire tous les Forestois.e.s dans la transition vers des modes de vie soutenables. C'est pour ça que cette thématique est proposée au Conseil Citoyen.

De telles réflexions nécessitent de se projeter à long terme, de sortir de notre posture individuelle et de réfléchir en termes de « bien commun ».

‘Il est primordial que ce sujet soit discuté avec un panel représentatif de l'ensemble des Forestois.es pour prendre une direction qui allie justice climatique et justice sociale.’



Roxane Van Ginneken

Paysagiste experte en ludicité

“Nous travaillons à un maillage ludique, l'objectif est d'avoir une plaine de jeu, un espace récréatif à moins de 5 minutes. Une dizaine de nouvelles aires de jeux sont prévues d'être construites d'ici 2026, désimperméabilisées. La prochaine sera livrée rue de Padoue en mars 2022. Aujourd'hui, le site est complètement minéral. On apporte de la fraîcheur par les zones ludiques grâce à l'eau (bassins d'eau, fontaines, filets d'eau...), les plantes et les matériaux qui rendent les sols perméables (copeaux, terre, sable, zones plantées...). Les arbres apportent l'ombre et les zones de terre de l'humidité dans l'air.”

3. Compléments pour s'inspirer

Regardez...

Une vidéo expliquant le changement climatique (10mn) → <https://tinyurl.com/changementclimatiquekesaco>



La vidéo expliquant comment les villes se réchauffent (10mn) → <https://tinyurl.com/lemondeclimat>



Visitez...

Lyon a lancé un vaste plan Nature pour mettre en place des «corridors écologiques» pour préserver la biodiversité → <https://tinyurl.com/lyonclimat>

Bruxelles Environnement a aussi son Plan Nature sur base de 4 types de paysages, pour préserver la biodiversité en tenant compte de la diversité des écosystèmes → <https://tinyurl.com/villennature>

Québec a un ambitieux plan de réduction des gaz à effet de serre → <https://tinyurl.com/quebecclimat>

France : l'agence de l'environnement propose des solutions pour rafraîchir les villes → <https://tinyurl.com/ademerafraichir>

Paris, les cours de récréation des écoles et collèges sont progressivement transformées en 'oasis' → <https://tinyurl.com/courseoasis>

Rêvez...

Luc Schuiten, dessinateur, propose sa vision de la ville nature → <https://tinyurl.com/schuitennature>

4. Quelles sont les compétences de la Commune face à ces enjeux ?

Les compétences de la commune ne peuvent pas être facilement résumées. Nous vous présentons ci-dessous des exemples de ce que la Commune peut ou ne peut pas faire, bien sûr dans la limite des moyens disponibles...

Ce que la Commune peut faire

- Entretien et rénovation des espaces publics gérés par la Commune : voiries, trottoirs, squares, jardins publics, aires de jeux...
- Enlever du bitume sur les voiries communales
- Planter, entretenir les espaces verts
- Négocier avec les autorités régionales et fédérales pour éviter la destruction d'espaces verts ou en créer de nouveaux
- Subsidier des initiatives citoyennes
- Accorder des permis d'urbanisme
- Assurer la propreté publique
- Gérer les infrastructures des écoles communales (à Forest, il y a 9 écoles communales), crèches, centres sportif, centres culturel, maison de repos, cimetières...
- Créer un cadre, une vision, définir des priorités qui gouvernent les actions ci-dessus : plans d'urbanisme, plan climat, plan eau...

Ce que la Commune ne peut pas faire

- Intervenir dans les espaces privés ou sur les bâtiments privés, sauf cas exceptionnel (cas d'insalubrité manifeste ou application d'une décision de justice)
- Intervenir sur les voiries régionales
- Intervenir dans les écoles et crèches non-communales
- Refuser un permis d'urbanisme ou d'environnement sans motivation formelle, légale et factuelle comme par exemple interdire toute construction sur un terrain à bâtir (le long d'une voirie et disposant des dessertes nécessaires en énergie)
- Effectuer des visites domiciliaires (infractions en matière d'urbanisme, problèmes d'insalubrités,...) sans autorisation du juge

Pour suivre les activités du Conseil Citoyen Forestois, visitez www.1190.co

Produit par Dreamocracy pour le Conseil Citoyen Forestois. Les choix éditoriaux sont de l'entière responsabilité de Dreamocracy et ne reflètent aucunement les priorités et choix de la Commune de Forest.

Toutes les photos sont libres de droit et issues du site unsplash.com ou fournies par la Commune.

Pour toute remarque sur le contenu ou question, merci de nous écrire :
info@dreamocracy.eu

Bruxelles, le 20 septembre 2021



Conseil Citoyen
Burgerraad



**Et vous, comment
imaginez-vous les espaces
publics de Forest
pour le futur ?**